

INTÉRESSÉ ?

**N'HÉSITÉS PAS À CONTACTER
LE CENTRE DE SECOURS LE PLUS PROCHE
DE CHEZ VOUS OU À CONTACTER LA
SOUS-DIRECTION SANTÉ CI-DESSOUS.**



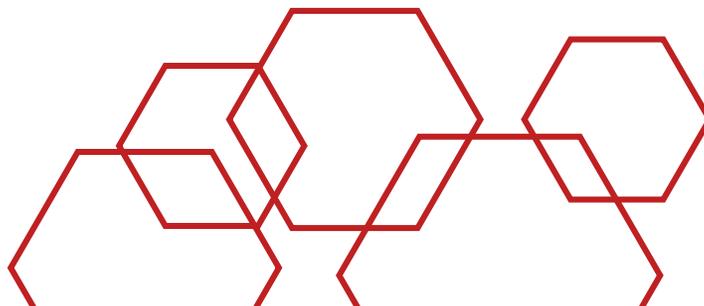
S'INFORMER

www.sdis41.fr
02 54 51 54 08
sssm@sdis41.fr



**DEVENEZ
VÉTÉRINAIRE
SAPEUR-POMPIER
VOLONTAIRE**

**DONNEZ
ENCORE** 
DE SENS À VOTRE MÉTIER

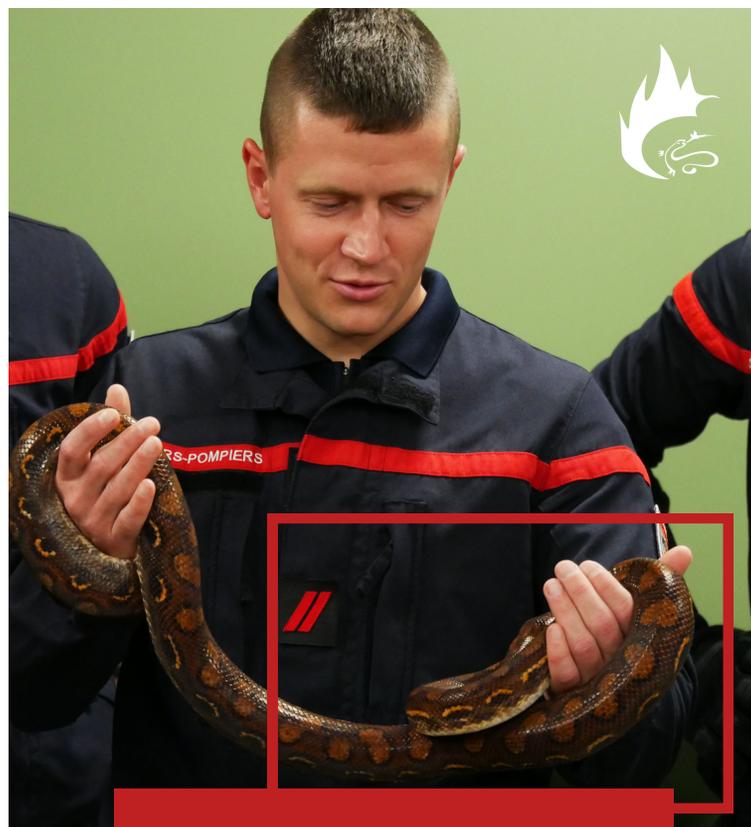


**SAVEZ-VOUS QU'IL EXISTE UNE AUTRE
FAÇON TOUT AUSSI PASSIONNANTE
POUR EXERCER LE MÉTIER
DE SAPEUR-POMPIER ?**

**S'ENGAGER COMME VÉTÉRINAIRE
SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE**

Trois cent vétérinaires sont déjà engagés dans cette démarche citoyenne et apportent leurs compétences et leurs connaissances aux Services d'Incendie et de Secours français.

POURQUOI PAS VOUS ?



Vous pourrez aider les sapeurs-pompiers lorsqu'il y a des animaux en situation d'urgence, piégés ou en danger. Cela peut inclure des animaux domestiques, sauvages ou exotiques.

Mais aussi aider à former les sapeurs-pompiers sur les risques liés aux animaux, à la protection de l'environnement et transmettre vos connaissances.

De plus, vous pourrez participer à la création et à la surveillance des mesures d'hygiène générale et alimentaire dans les casernes.

Vous recevrez une formation sur la culture des sapeurs-pompiers et développerez également les compétences nécessaires pour nos missions de secours spécifiques.